

Fiche de données de sécurité

MICRO
MEASUREMENTS
A VPG Brand

EPY-500 PART B

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008
(CLP) et 2020/878

Date d'édition:30/11/2022
Date de la Première Édition: 04/09/2012
Version 5.0

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du Produit EPY-500 Part B
Code du produit. Non applicable
Identificateur de formule unique (IFU) Non applicable
Forme nano Le produit ne contient pas de nanoparticules.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée PC14 Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie.
Usages déconseillés Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH
Tatschenweg 1
74078 Heilbronn
Deutschland
Téléphone +49 (0) 7131 39099-0
Fax +49 (0) 7131 39099-229
E-mail (personne compétente) mm.de@vpgsensors.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence + 33 (0) 45 42 59 59 Heures de bureau: 24 heures, 7 jours par semaine
(00-1) 703-527-3887 CHEMTREC (24 heures)
Langues parlées Toutes les langues européennes officielles.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)

Skin Sens. 1; H317
Eye Dam. 1; H318
Resp. Sens. 1; H334

2.2 Éléments d'étiquetage

Selon le Règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)

Nom du Produit EPY-500 Part B

Pictogramme(s) de Danger



Mention(s) d'Avertissement

DANGER

Contient:

1,2,4,5-Benzenetetracarboxylic dianhydride

Mention(s) de Danger

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Fiche de données de sécurité

EPY-500 PART B



www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008
(CLP) et 2020/878

Date d'édition: 30/11/2022
Date de la Première Édition: 04/09/2012
Version 5.0

H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Mention(s) de mise en garde

P260: Ne pas respirer les poussières ou brouillards.

P261: Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/ aérosols.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P304+P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P342+P311: En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Information supplémentaire

Rien de connu

2.3 Autres dangers

Peut former des nuages de poussières explosifs dans l'air. Tout contact avec de l'eau ou de l'air humide entraîne la production de fumées opaques et corrosives.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances - non applicable.

3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	n°CAS	N°CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Classification des dangers
Benzene-1,2:4,5-tetracarboxylic dianhydride	80 -< 90	89-32-7	201-898-9	Aucun attribué	Skin Sens. 1; H317 Eye Dam. 1; H318 Resp. Sens. 1; H334

Note: Pour le texte complet des mention de danger, consulter le chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours



4.1 Description des premiers secours

Protection individuelle du premier sauveteur

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les poussières ou brouillards. Éviter tout contact. Déconseillé aux femmes enceintes.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: Si la respiration est difficile, transporter la victime en plein air et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Si la respiration est laborieuse, de l'oxygène doit être administrée par du personnel qualifié. Si la victime ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle.

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et laver abondamment avec de l'eau toutes les parties affectées. Les vêtements

Fiche de données de sécurité

EPY-500 PART B



www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008
(CLP) et 2020/878

Date d'édition: 30/11/2022
Date de la Première Édition: 04/09/2012
Version 5.0

contact avec les yeux	contaminés doivent être nettoyés à fond. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Ingestion	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Obtenir une consultation rapidement, de préférence auprès d'un ophtalmologue. Continuer l'irrigation jusqu'à l'arrivée du médecin.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Traitement symptomatique. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Les brûlures chimiques aux yeux peuvent nécessiter une irrigation plus longue.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction	Moyens d'extinction appropriés	Comme approprié pour combattre un feu environnant. De préférence, éteindre l'incendie avec de la mousse, de l'anhydride carbonique ou de la poudre chimique.
	Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie. Eviter la production de poussières. De fines particules risquent de former des mélanges explosifs au contact de l'air.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange		Se décompose en cas d'incendie en dégageant des gaz toxiques: Oxydes d'azote, Dioxyde de carbone et Monoxyde de carbone. Tout contact avec de l'eau ou de l'air humide entraîne la production de fumées opaques et corrosives. Peut former des nuages de poussières explosifs dans l'air.
5.3 Conseils aux pompiers		Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Eviter la production de poussières. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Assurer une ventilation adéquate. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Éviter de respirer les poussières. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Assurer une protection adéquate du personnel durant la décontamination des déversements. Mettre les matières déversées sous vide. Recommandés: Filtre à particule très efficace (HEPA). Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Eviter la production de poussières. Ne pas utiliser d'air sous pression pour nettoyer. Transférer dans un conteneur à couvercle pour mise à disposition ou récupération. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. Eliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux
6.4 Référence à d'autres sections	Voir Rubrique: 8, 13

Fiche de données de sécurité

MICRO
MEASUREMENTS
VPG Brand

EPY-500 PART B

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008
(CLP) et 2020/878

Date d'édition: 30/11/2022
Date de la Première Édition: 04/09/2012
Version 5.0

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1	Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Eviter la production de poussières. Ne pas laisser la poussière s'accumuler sur les surfaces et l'équipement. Utilisez un système de nettoyage sans dispersion dans le lieu de travail (pas d'air comprimé / nettoyeurs haute pression). ne pas utiliser dans des espaces fermés. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Protéger de l'humidité.
7.2	Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Garder dans un endroit [sec] bien ventilé et frais à l'écart de toute source de chaleur ou d'inflammation. Tenir à l'écart de la chaleur et de la lumière solaire directe. Protéger de l'humidité. Ambiante Stable dans les conditions normales. Tenir à l'écart de: Acides, bases puissantes, Liquide inflammables, Agent réducteurs, Matière comburante (agent oxydant), Corrosif Substances et Alcalis. Conserver à l'abri de l'humidité. Tout contact avec de l'eau ou de l'air humide entraîne la production de fumées opaques et corrosives.
7.3	Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Voir Rubrique: 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1	Paramètres de contrôle	
8.1.1	Limites d'exposition sur le lieu de travail	Non fixé
8.1.2	Valeur limite biologique	Non fixé
8.1.3	PNECs et DNELs	Non fixé
8.2	Contrôle de l'exposition	
8.2.1	Contrôles techniques appropriés	Assurer une ventilation adéquate. ou utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.
8.2.2	Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact. Éviter de respirer les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. stocker les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif.

Protection des yeux/du visage



porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection de la peau



Protection des mains:

Porter des gants imperméables (EN374). Changer régulièrement les gants de protection afin de prévenir les problèmes de perméation. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants. Recommandés: PVC / Caoutchouc nitrile

Protection de corps:

Fiche de données de sécurité

EPY-500 PART B

MICRO
MEASUREMENTS
A VPG Brand

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008
(CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com

Date d'édition: 30/11/2022
Date de la Première Édition: 04/09/2012
Version 5.0

Porter des vêtements de travail anti-poussière. Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire



Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié.

Risques thermiques

non applicable

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Poudre
Couleur	Non disponible
Odeur	Non fixé
Point de fusion et point de congélation	Non fixé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non fixé
Inflammabilité	Non fixé
Limites inférieure et supérieure d'explosivité ou limites inférieure et supérieure d'inflammabilité	Non applicable - solide
Point éclair	Non applicable - solide
Température d'auto-inflammation	Non applicable - solide
Température de décomposition	Non fixé
pH	Non fixé
Viscosité, cinématique	Non applicable - solide
Solubilité	Non fixé
Coefficient de partage: n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Non applicable
Pression de vapeur	Non fixé
Densité et/ou densité relative	Non applicable - solide
Densité de vapeur relative	Non applicable - solide
Caractéristiques des particules	Non fixé

9.2 Autres informations

Propriétés explosives	Non Explosif Peut former des nuages de poussières explosifs dans l'air.
Propriétés comburantes	Non comburant (oxydant).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Peut former des nuages de poussières explosifs dans l'air. Tout contact avec de l'eau ou de l'air humide entraîne la production de fumées opaques et corrosives.

10.4 Conditions à éviter

Tenir éloigné de sources de chaleur ou d'ignition et de la lumière directe.

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart de: Acides, bases puissantes, Liquide inflammables, Agent réducteurs, Matière comburante (agent oxydant), Corrosif Substances et Alcalis. Protéger de l'humidité.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Se décompose en cas d'incendie en dégageant des gaz toxiques: Oxydes d'azote, Dioxyde de carbone et Monoxyde de carbone.

Fiche de données de sécurité

EPY-500 PART B



www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008
(CLP) et 2020/878

Date d'édition: 30/11/2022
Date de la Première Édition: 04/09/2012
Version 5.0

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Ingestion

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé DL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.

Inhalation

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé LC50 > 5 mg/L (poussières/brouillard)

Contact avec la peau

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé DL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Mélange: Eye Dam. 1; H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1; H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Résultat: Provoque de graves lésions oculaires. OCDE 405 (lapin) Publication sans nom 1975; 2008)

Classification harmonisée; Dossier d'inscription auprès de l'ECHA

Mélange: Skin Sens. 1; H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Resp. Sens. 1; H33; Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Skin Sens. 1; H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA)
OCDE 429 et Méthode UE B42)

Résultat: Effets secondaires observés (Sensibilisant Publication sans nom 2009)

Resp. Sens. 1; H33; Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Résultat: Effets secondaires observés (Sensibilisant Publication sans nom 1989)

Classification harmonisée; Dossier d'inscription auprès de l'ECHA

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocrinianes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

11.2.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information sur le mélange lui-même.

Benzene-1,2:4,5-tetracarboxylic dianhydride Facilement biodégradable. Références croisées Pyromellitic acid PMA

Fiche de données de sécurité



EPY-500 PART B

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008
(CLP) et 2020/878

Date d'édition:30/11/2022
Date de la Première Édition: 04/09/2012
Version 5.0

12.3 Potentiel de bioaccumulation	Benzene-1,2:4,5-tetracarboxylic dianhydride	100% dégradation dans l'eau 28d (OCDE 301B Dossier d'inscription auprès de l'ECHA Aucune information sur le mélange lui-même. La substance a un faible potentiel de bioaccumulation.
12.4 Mobilité dans le sol	Benzene-1,2:4,5-tetracarboxylic dianhydride	Facteur Coefficient de Bioconcentration (FCB): 1 (pH 1-10 @25°C) Dossier d'inscription auprès de l'ECHA Aucune information sur le mélange lui-même. Koc:1 Log Koc:0.155 OCDE 121 et Méthode UE C.19) Très mobile
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB		Dossier d'inscription auprès de l'ECHA Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien		Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.
12.7 Autres effets nocifs		Rien de connu

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets	Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux. Déposer les déchets dans un centre de collecte agréé.
13.2 Indications diverses	Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets): HP4, HP13 Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Non classé dans les 'Recommandations on the Transport of Dangerous Goods' des Nations Unies.

		ADR/RID	ADN	IMDG	IATA/OACI
14.1 Numéro ONU ou Numéro d'identification	Aucun attribué				
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Aucun attribué				
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Aucun attribué				
14.4 Groupe d'emballage	Aucun attribué				
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable				Non classé comme Polluant Marin.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2				
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable				Non applicable
14.8 Indications diverses	Aucune				

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1 Règlements de l'UE	
Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°.	Sans restriction
Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]	Non applicable
Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles [Industrial Emissions Directive]	La substance/le mélange ne contient pas de composés organiques très volatiles au sens de la Directive 2010/75/UE.
Notice explicative sur la limite d'occupation:	Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Fiche de données de sécurité

EPY-500 PART B



www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008
(CLP) et 2020/878

Date d'édition: 30/11/2022
Date de la Première Édition: 04/09/2012
Version 5.0

À observer:

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

15.1.2 Directives nationales

Allemagne

Classe risque aquatique (WGK)

Présente un faible danger pour l'eau. (WGK 1) (Auto-classification conformément au Règlement AwSV (mélange, règle de calcul).)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique REACH n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: Nouveau format du règlement (UE) 2020/878 pour les FDS, toutes les rubriques ont été mises à jour pour inclure les nouvelles données. Veuillez utiliser la FDS avec précaution.

References:

Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS), Classification(s) harmonisée(s) pour 1,2,4,5-Benzenetetracarboxylic Dianhydride (CAS# 89-32-7), et l'Inventaire public des classifications et étiquetages (C&L) de Cyrstalline silica (CAS# 14808-60-7) et Magnesium silicate talc (CAS# 14807-96-6).

Classification UE: Cette fiche de sécurité a été préparée conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Skin Sens. 1; H317	Calcul du seuil
Eye Dam. 1; H318	Calcul du seuil
Resp. Sens. 1; H334	Calcul du seuil

LÉGENDE

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
BCF	Facteur de bioconcentration (FBC)
CLP	Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
EU	Union européenne
EC	Communauté européenne
ECHA	Agence européenne des produits chimiques
EN	Norme européenne
IATA	International Air Transport Association
ICAO	Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG	Marchandises dangereuses dans le transport maritime international
IMO	International Maritime Organization
LC50	Concentration létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LD50	Dose létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LTEL	Valeurs limites d'exposition à long terme
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OECD	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Concentration prédictive sans effet
REACH	Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
TWA	Valeur d'exposition moyenne pondérée
STEL	Valeur limite d'exposition à court terme
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable
UN	Organisation des Nations unies

Classification des dangers / Code de classification:

Skin Sens. 1; Peau Sensibilisation, Catégorie 1

Mention(s) de Danger

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Fiche de données de sécurité



EPY-500 PART B

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008
(CLP) et 2020/878

Date d'édition:30/11/2022
Date de la Première Édition: 04/09/2012
Version 5.0

Eye Dam. 1; Catégorie Lésions oculaires 1
Resp. Sens. 1; Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1

H318: Provoque de graves lésions des yeux.
H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légitime ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.



Legal Disclaimer Notice

Vishay Precision Group, Inc.

Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at vpgsensors.com.

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.